Créteil, le 25/05/2020

Objet : <u>sondage concernant une éventuelle reprise de l'école</u>

<u>à partir du MARDI 02/06/2020</u>

Madame, Monsieur,

Nous n'avons à ce jour **<u>aucune nouvelle consigne officielle de notre hiérarchie,</u>** quant aux enfants qui devront être accueillis prioritairement pour le mois de juin.

Nous revenons vers vous afin de connaître vos **<u>éventuelles demandes d'accueil à l'école</u>** de votre enfant pour le mois de juin, dans la mesure des distanciations physiques, des consignes sanitaires strictes, et des capacités d'accueil de l'école, sachant qu'un groupe doit être fixe (pas de brassage) et ne peut excéder **15** enfants.

Le protocole sanitaire mis en œuvre va entraîner des adaptations pour respecter les gestes barrière concernant :

- Les entrées et les sorties des élèves pour respecter les distances et éviter les rassemblements devant l'école (**<u>arrivées et sorties des élèves échelonnées du point de vue horaire selon les classes concernées</u>**) ; **et aucun parent ne sera plus autorisé à rentrer dans l'école.**
- Le taux d'encadrement de la classe dépend de la superficie de la salle : 15 élèves maximum.
- L'aménagement de la salle : **espacement des bureaux, interdiction d'utiliser le matériel collectif, aération régulière ;**
- **Masques pour les enseignants, interdits pour les élèves de maternelle sauf raison médicale avec certificat du médecin traitant**.
- Mise en place d'un sens de circulation dans l'école pour éviter que les groupes se croisent, **limitation des déplacements dans la classe et au sein de l'école ;**
- Récréation réorganisée afin de limiter les brassages d'élèves ;
- Un lavage des mains régulier tout au long de la journée ;
- Nettoyage et désinfection de l'école chaque jour ;
- En fonction du nombre d'élèves, une alternance de jours de classe sera mise en place pour accueillir tous les élèves susceptibles de revenir à l'école.

- **Qui sera accueilli ?:**

  - **les Enfants prioritaires** continueront d'être accueillis (liste des professions concernées sur le site de la mairie) TOUS LES JOURS

- **enfants de niveau ciblé CP ET CM2 par roulement avec leur fratrie dans l'école,** (priorité donnée aux enfants de famille monoparentale ou de deux parents, qui ont l'obligation de travailler en présentiel)

<u>- enfants des autres niveaux dont les deux parents travaillent et qui ne peuvent pas travailler en distanciel. (CE1/CE2/CM1).</u>

Afin d'anticiper la suite des événements, nous aurions besoin de savoir si , dans cette éventualité, vous avez **l'obligation absolue** de remettre votre enfant à l'école à partir du mardi 2 juin et **sachant qu'il ne sera peut-être pas accueilli ni dans sa classe, ni par son enseignant.Informations essentielles :**

- Dans le cas où vous décidez de garder votre enfant chez vous malgré la réouverture de l'école, **celui-ci continuera de bénéficier d'un enseignement à distance par un enseignant de son niveau.**
- Si votre enfant revient à l'école en cas de reprise des cours, en fonction du planning, qui vous sera alors indiqué, sa présence devra être **REGULIERE , puisque les groupes ne peuvent en aucun cas fluctuer.**

Nous vous demanderons, en cas d'inclusion dans un groupe d'accueil, un strict respect du planning, puisque nous savons que certaines familles sont en difficulté par rapport à leur travail. Il en va de l'engagement de chacun.
Nous ferons le maximum, pour répondre du mieux possible, à vos demandes, mais nous sommes tenus de respecter le protocole sanitaire à la lettre, et les capacités d'accueil, qui ne sont pas extensibles.

Comptant sur votre collaboration.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien cordialement,

L'équipe enseignante
Ecole Elémentaire Aimé Césaire

JE soussigné, _____ parent de l'enfant _____ dans la classe de _____

déclare que

Compte-tenu des dispositions qui pourraient être prises pour accueillir les élèves prioritaires et tous les autres enfants dont les deux parents travaillent, dans le respect des gestes barrière, votre enfant fréquenterait-il l'école à partir du 2/06/2020?

□ oui □ non

- Votre enfant resterait-t-il sur le temps de midi ?

□ oui □ non

Les parents, qui choisiront de remettre leurs **enfants** à l'école, seront prévenus le plus tôt possible des conditions d'accueil sur le planning. L'organisation de la reprise dépend en partie de ce sondage, **du nombre d'enfants prioritaires, et des capacités d'accueil de l'école (personnel et respect du protocole sanitaire)** nous vous demandons donc de répondre le plus rapidement possible et pour le MERCREDI 27 **mai dernier délai.**

Signature des parents